

Compte rendu de séance
Séance du 29 Mai 2017

Le 29 mai 2017 à 20H15, le Conseil municipal de la Commune de Crosnières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : AUBERT Brigitte, BRANCHU Nathalie, BRUNEAU Léa, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, DAILLIERES Stéphane, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, LEGENDRE Olivier, MOYSIE Gilles, RICOT Thierry

Excusée ayant donné procuration : Mme PROD'HOMME Muriel à Mme BRANCHU Nathalie

Excusée : Mme LAURENT Patricia

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 12

Date de la convocation : 23/05/2017

Date d'affichage : 23/05/2017

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS et publication ou notification

A été nommé secrétaire : M. LEGENDRE Olivier

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire - 44-2017-05-29

Projet d'investissement : Cantine et Eclairage public - 45-2017-05-29

Participation financière à la scolarisation - 46-2017-05-29

Recrutement d'un emploi temporaire - 47-2017-05-29

Renouvellement d'un emploi contractuel - 48-2017-05-29

Décisions prises dans le cadre de la délégation au Maire

réf : 44-2017-05-29

NUMERO	NATURE	TIERS	OBJET	MONTANT
17 – 2017	DIA 6_NEGATIVE	-	Parcelles AB 289 et 293 situées 4 rue de l'Ecole et 6 route des Vergers	-
18 – 2017	DIA 7_NEGATIVE	-	Parcelle ZH 120 située 8 rue des Charmes	-
19 – 2017	DIA 8_NEGATIVE	-	Parcelles ZM 96 et 97 situées La Taffardière et 1 impasse des Vergers	-
20 – 2017	DIA 9_NEGATIVE	-	Parcelles ZM 96, 97 et 98 situées La Taffardière, 1 et 3 impasse des Vergers	-
21 – 2017	Devis 12	CAUE	Etude Commerces de proximité	2 000 €
22 – 2017	Devis 13	CPIE	Etude Petit Bois	1 000 €
23 – 2017	Devis 14	MATFER	CANTINE – Alphamix	1 190 €
24 – 2017	Devis 15	ST GROUPE	STADE – Court de tennis	24 471,12 €
25 – 2017	Devis 16	SABLE DECOR	ECOLE – Dortoir + Classe Blandine	6 253,92 €
26 – 2017	Devis 17	MG	MAIRIE – Meuble sous la boîte à clefs	1 291,08 €
27 – 2017	Devis 18	MG	MAIRIE – Pose des volets	1 260 €
28 – 2017	Devis 19	BODET	EGLISE – Moteur de volée Cloche « Glas »	1 810,80 €
29 – 2017	Devis 20	AUBEL	STADE – Ruisseau Bourgeyère	9 192 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation.
Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Projet d'investissement : Cantine et Eclairage public

réf : 45-2017-05-29

1. Projet Eclairage public.

Le Maire propose au Conseil municipal de choisir le prestataire pour le projet d'éclairage public (rues Nationale, de Romfort, de l'Ouche Gobie et Allée de l'Hermitage). Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé avec le cabinet OHM Ingénierie :

- SOGECO 66 905 € HT
- ERS Maine 68 290 € HT
- LTP 72 478 € HT

Le Maire informe le Conseil municipal que la subvention accordée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire via le Pays Vallée du Loir sera de 45% du montant hors taxes avec un plafond à 36 154,95 €.

PLAN DE FINANCEMENT			
COFINANCEUR	DEPENSES RETENUES (HT)	TAUX	SUBVENTION
Ministère de la Transition écologique et solidaire	79 800 €	45%	36 155 €
Commune (autofinancement)			43 645 €
TOTAL HT			79 800 €
TVA		20 %	19 152 €
TOTAL TTC			95 760 €

2. Projet Cantine

Le Maire présente la dernière version du projet. Il informe le Conseil municipal d'une réunion avec l'association cantine prévue pour affiner le projet. Le Maire rappelle les éléments ayant conduit à la réflexion pour un retour de la cantine dans son local d'origine.

- La cantine a vocation à revenir dans ses locaux d'origine. Sa délocalisation est temporaire. Pourtant, la cantine est au Foyer rural depuis 5 années scolaires (2012/2013).
- Les effectifs scolaires diminuent avec la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. En 2016/2017, le nombre d'enfants ne dépasse plus que rarement les 100 rationnaires et passe régulièrement sous la barre des 80 enfants le vendredi jour du Pass éducatif (Temps Educatif Périscolaire).
- La délocalisation de la cantine est à l'origine d'une augmentation des charges de personnel et des charges de fonctionnement des locaux (électricité, etc.).
- La délocalisation de la cantine complique le fonctionnement du Foyer rural (occupation, location, entretien...)

PLAN DE FINANCEMENT			
COFINANCEUR	DEPENSES RETENUES (HT)	TAUX	SUBVENTION
LEADER	120 000 €		40 000 €
DETR	120 000 €	20 %	24 000 €
Contrat de ruralité	135 200 €		14 700 €
NCR	135 200 €		17 274 €
TOTAL COFINANCEMENT			95 974 €
Commune (autofinancement)			39 226 €
TOTAL HT			135 200 €
TVA		20 %	32 448 €
TOTAL TTC			162 240 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de choisir l'entreprise SOGECO pour le projet d'éclairage public, d'approuver les plans de financement des 2 projets et de donner tout pouvoir au Maire pour faire des demandes de subventions pour la Réhabilitation du Restaurant scolaire en l'autorisant à solliciter les subventions suivantes :

- Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER – Union européenne via le Pays Vallée du Loir) : Leader 2014-2020 – GAL Vallée du Loir – Action 9 : Améliorer le cadre de vie - Sous-mesure 19.2 : Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux
- Contrat de ruralité (Etat via la Communauté de Communes du Pays Fléchois)
- Nouveaux Contrats Régionaux (NCR - Région Pays de la Loire via Communauté de Communes et Pays)

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Participation financière à la scolarisation

réf : 46-2017-05-29

Suite à la sollicitation d'un établissement scolaire de la Ville d'Angers, le Maire propose au Conseil municipal de décider d'une participation financière pour la scolarisation d'une enfant de la Commune dans une école hors commune pour des raisons de santé.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de verser une subvention exceptionnelle de 500 € au titre de l'année 2017 à une école de la Ville d'Angers pour participer aux frais de scolarité d'un enfant de la Commune.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Recrutement d'un emploi temporaire

réf : 47-2017-05-29

Le Maire propose au Conseil municipal de recruter un agent administratif pour un emploi temporaire d'archivage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de recruter un agent administratif pour une mission temporaire d'archivage à raison de 4H par semaine pendant 3 semaines.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Renouvellement d'un emploi contractuel

réf : 48-2017-05-29

Le Maire informe le Conseil municipal que le contrat d'un agent administratif prend fin. Il propose au Conseil municipal de renouveler le contrat pour un an aux conditions actuelles du contrat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à la majorité atteinte, de renouveler le contrat d'un rédacteur territorial principal de 2e classe pour un an aux conditions du contrat actuel dans l'attente de l'obtention d'un concours de la fonction publique territoriale.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 23:00

En Mairie, le 23/06/2017

Le Maire

Jean-Yves DENIS

